



Municipalité de  
SAINT  
FRANÇOIS  
XAVIER  
DE  
BROMPTON

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SÉANCE DU CONSEIL LE **02 MARS 2020** À 19H00 AU 94, RUE PRINCIPALE À SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure **2020-01-01** suivante:

**Nature et effets : Permettre la réduction de la superficie minimale requise pour un lot situé à moins 300 mètres d'un lac, sans service d'égout de 3 716 à 3 167m<sup>2</sup> pour un lot constructible situé en zone RF-4 et de 3 716 à 3 219,6m<sup>2</sup> la superficie minimale d'un lot non-constructible situé en zone AG-9.**

**Identification du site concerné :**  
**lots actuels 4 100 352 et 4 100 353,**  
**lots futurs 6 286 262 et 6 286 263 du cadastre du Québec situé au coin des rues Chabot et Tomcod.**

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 12 février 2020.

Sylvie Champagne  
Directrice générale et secrétaire-trésorière